



Master Agrosiences

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Agrosiences. 2012, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse. hceres-02028712

HAL Id: hceres-02028712

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028712>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Agrosciences

de l'Université d'Avignon
et des Pays de Vaucluse

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague C

Académie : Aix-Marseille

Etablissement déposant : Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Académie(s) : Aix-Marseille, La Réunion

Etablissement(s) co-habilité(s) : Aix-Marseille Université, Université de la Réunion

Mention : Agrosciences

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3MA130004419

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, Aix-Marseille Université (M1 de la spécialité PCA), Université de La Réunion (spécialité HSE).

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Agrosciences* axe son contenu scientifique vers la formation de cadres dans des domaines allant des études de terrain à la production et à la transformation des aliments, ayant des compétences techniques renforcées par des compétences en droit/commerce/gestion. La finalité de ce master est soit l'insertion professionnelle des diplômés, soit leur poursuite d'études en doctorat (finalité indifférenciée « recherche »/professionnelle). La mention propose trois spécialités parmi lesquelles deux qui sont co-habilitées avec d'autres établissements :

- la spécialité *Hydrogéologie, sol et environnement* (HSE) est co-habilitée avec l'Université de la Réunion, avec venue à Avignon des étudiants réunionnais durant le premier semestre de la deuxième année de master (M2) ;
- la spécialité *Produits de consommation alimentaire* (PCA), dont la première année (M1) se déroule indifféremment à Avignon ou à Aix-Marseille Université (bien que les équipes pédagogiques soient distinctes), propose des parcours de M2 spécifiques (deux à Avignon, un à Aix-Marseille) ;
- la spécialité *Gestion de la qualité des productions végétales* (GQPV), propre à l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (UAPV).

En dehors d'unités d'enseignement (UE) de professionnalisation, il n'existe pas de tronc commun aux différentes spécialités, qui sont donc pratiquement indépendantes les unes des autres (architecture « tubulaire »),



sans passerelles entre elles. A l'échelle de la mention, il n'existe pas de sélection à l'entrée du M2 pour les étudiants ayant validé leur M1.

La formation comprend des stages longs, avec une durée cumulée sur les 2 années pouvant atteindre 13 mois.

Synthèse de l'évaluation

● Appréciation globale :

Cette formation possède un fort ancrage local et régional tout à fait approprié au regard de l'existence de plusieurs pôles d'excellence dans le domaine des agrosociétés en région PACA, sans que le dossier précise pour autant les liens effectifs (la nature des relations, la politique des stages, et autres conventions).

Chaque spécialité est soutenue par un nombre élevé d'équipes de recherche labellisées (INRA, CNRS, INSERM, CIRAD, CEMAGREF), dont les thématiques développées sont en parfaite adéquation avec le contenu des enseignements. Cela garantit l'excellence des enseignements et permet d'offrir des structures d'accueil potentielles pour les futurs stagiaires. Même si parmi les diplômés les poursuites d'études en doctorat sont assez peu fréquentes, il aurait été souhaitable que soit précisé le rattachement de la mention à des écoles doctorales.

La participation des professionnels aux enseignements est globalement importante, mais des disparités existent entre les spécialités : ces professionnels sont probablement trop peu nombreux dans la spécialité HSE. Cette dernière fait l'objet d'un rattachement dans la mention moins naturel que celui de PCA et GQPV.

Les objectifs scientifiques et pédagogiques sont clairement identifiés. Les contenus des UE sont bien adaptés aux objectifs visés. Cependant, une harmonisation entre les enseignements théoriques et pratiques pourrait être envisagée puisque les programmes des trois spécialités, qui sont dans les faits principalement à finalité professionnelle (il y a assez peu de poursuites en doctorat), comportent peu, voire dans certains cas pas de travaux pratiques. Cela avait déjà été souligné lors de l'évaluation précédente.

Les effectifs sont d'environ 20 à 30 par année dans les 3 spécialités. Le recrutement est diversifié, ce qui traduit une bonne attractivité de la mention. Il existe un conseil de perfectionnement propre à la mention, composé de représentants universitaires de chacune des trois spécialités, de chercheurs et de professionnels (industriels) ; cependant, aucune précision n'est donnée sur son fonctionnement. Les informations fournies dans le dossier sont très parcellaires concernant l'insertion professionnelle des diplômés, ce qui est regrettable pour une formation dont la finalité professionnalisante est affichée. Une description mieux détaillée des stages (lieux et structure d'accueil) et des partenariats serait souhaitable. Il serait nécessaire de renforcer la communication entre spécialités, voire atteindre un niveau de mutualisations plus élevé, afin entre autres de garantir l'unicité du diplôme délivré par la mention.

L'ouverture de la formation à l'international est significative. Les échanges sont soutenus, plusieurs programmes ou partenariats ayant été mis en place (Eramus, campus France, AIEA, ARCUS). Il aurait été cependant informatif de détailler les effectifs concernés, notamment pour la spécialité GQPV.

Le dossier est globalement bien présenté, mais les informations fournies sont parfois insuffisantes, voire redondantes : il n'y a par exemple pas d'indication quant au positionnement de la mention par rapport aux autres formations portées par l'Université d'Avignon et celle d'Aix-Marseille dans le domaine de l'agronomie ; les taux d'insertion professionnelle reportés au niveau de la mention sont identiques à ceux cités dans le texte pour deux des spécialités.

● Points forts :

- Un bon ancrage dans le tissu économique local et régional.
- Des parcours de spécialités originaux à double compétence.
- Une attractivité nationale avec une bonne ouverture de l'accès à la formation.
- De nombreuses interventions des professionnels.



- Points faibles :
 - Une organisation générale de la formation peu lisible en termes de responsabilités et d'interactions entre spécialités.
 - Un fonctionnement relativement indépendant des trois spécialités, avec un tronc commun limité aux compétences transversales et additionnelles, et sans possibilités de passerelles.
 - Un très faible taux de poursuite en doctorat, malgré l'adossé à des laboratoires de recherche.
 - Dans certaines UE, un manque de travaux pratiques.
 - Un suivi des taux d'insertion professionnelle très partiel.
 - Un dossier dans lequel les tableaux d'indicateurs sont peu renseignés.
 - Des modalités de contrôle des connaissances à préciser.

Recommandations pour l'établissement

Le dossier mériterait d'être complété, à l'avenir, car des informations essentielles ne sont pas données, concernant notamment le suivi des diplômés. L'effort principal devrait porter sur l'organisation du pilotage de la formation en décrivant clairement les rôles des différentes instances, la fréquence des réunions, les actions menées. La procédure d'admission et les critères d'évaluation des dossiers mériteraient d'être explicités. Une meilleure harmonisation des volumes horaires entre spécialités serait souhaitable. Le volume horaire de TP devrait être explicitement décrit, notamment en M1 afin d'apprécier la part de travaux expérimentaux dans la formation.

Il conviendrait de vérifier le cadre légal de la durée des stages. La volonté d'augmenter autant que faire se peut la durée des stages est légitime, mais une durée cumulée de 13 mois maximum possible sur l'ensemble M1+M2 peut apparaître excessive, la formation ne devant pas entrer en concurrence avec l'offre de main d'œuvre sur le marché du travail.

Par souci d'efficacité, il conviendrait de s'assurer que les spécialités obtiennent et analysent les résultats des enquêtes d'insertion professionnelle des diplômés, voire qu'elles gèrent à leur niveau les contacts avec les anciens étudiants. Une relation plus étroite avec le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle permettrait probablement aux responsables de spécialités d'utiliser les informations disponibles afin de chercher à améliorer la formation.

La mise en place d'un tronc commun permettrait d'envisager une orientation progressive des étudiants : la mention, qui délivre pourtant le diplôme, apparaît dans sa forme actuelle comme une juxtaposition de spécialités pratiquement indépendantes.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1			64	63	63
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2			57	75	71
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)			88,00%	90,00%	90,00%
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant			9,00%	14,00%	
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant			26,00%	35,00%	
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)			3,00%	0,00%	0,00%



Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)			98,00%	89,00%	
Taux de poursuite en doctorat			9,00%	6,00%	
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique					
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)					
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle					
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention					
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs					
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs					



Appréciation par spécialité

Gestion de la qualité des productions végétales

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité se décline en trois parcours :

- *Phytoprotection* ;
- *Technologie des fruits et légumes* ;
- *Biologie et environnement*.

La formation se situe dans une perspective allant de la production à la transformation. Les différents parcours développent des enseignements spécifiques adaptés au domaine d'insertion professionnelle envisagé. Il existe un tronc commun entre les parcours avec une orientation en fin de M1 vers chaque parcours. En plus des enseignements disciplinaires, une compétence en droit/commerce/gestion est développée dans chaque parcours.

- Appréciation :

L'offre de formation présente une architecture équilibrée entre les connaissances disciplinaires, les connaissances techniques et celles du secteur tertiaire. Le dossier est cependant très peu documenté : on ne connaît pas le nombre d'étudiants par parcours ; la répartition des enseignements assurés par des enseignants-chercheurs et par des professionnels n'est pas précisée ; les responsabilités d'UE ne sont pas décrites ; etc. Il n'est d'autre part pas indiqué si les enseignements optionnels du semestre 2 conditionnent -ou pas- le choix des parcours qui apparaissent au semestre 3. Ces parcours sont assez largement indépendants les uns des autres (en particulier le parcours *Biologie-environnement*) : les étudiants, qui obtiendront finalement le même diplôme, ne partagent que les enseignements professionnalisants (droit, gestion des entreprises, technico-commercial et marketing, anglais, gestion des ressources humaines). Alors que la spécialité a un excellent adossement à la recherche, avec sept laboratoires labellisés, les poursuites en doctorat sont rares (elles concernent moins de 10 % des diplômés). L'insertion professionnelle des diplômés est quantitativement très satisfaisante, mais les emplois occupés auraient mérité d'être indiqués.

- Points forts :

- Un contenu de formation qui mixe différentes compétences et dessine des parcours dont le contenu est adapté à des objectifs professionnels variés.
- Un taux d'insertion professionnel satisfaisant.
- Une bonne mutualisation des enseignements en M1.

- Points faibles :

- Un manque de précision global sur le contenu des enseignements.
- En fonction des UE, un rapport crédits européens (ECTS) / volume horaire très hétérogène.
- Un manque de TP pour le parcours *Phytoprotection*.
- Peu de poursuites en doctorat, malgré l'implication de sept laboratoires labellisés.
- Un manque de précision sur les modalités de contrôle des connaissances.

Recommandation pour l'établissement

En plus des défauts du dossier (cf « points faibles »), la création du parcours *Biologie-environnement* devrait être soigneusement argumentée, car elle risque d'engendrer une dilution du nombre d'étudiants dans les différents parcours de cette spécialité. Les modules proposés dans le cadre de l'option 2 du parcours *Biologie-environnement* sont inadaptés aux objectifs visés.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1			35	27	24
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2			35	33	32
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)			89%	93%	88%
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant			6%	11%	
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant			100%	15%	
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)			0%	0%	0%
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)			94%	91%	
Taux de poursuite en doctorat			9%	3%	
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique					
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)					
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle					
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention					
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs					
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs					



Hydrogéologie, sols et environnement

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (UAPV), Université de La Réunion

Etablissement(s) co-habilitation(s) :

Université de La Réunion

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité vise à former des hydrogéologues pour la gestion qualitative et quantitative des eaux de surface, du sol et des eaux souterraines, dans un contexte de changement global (modifications du territoire et changement climatique). Elle est adossée à l'unité mixte de recherche (UMR) 1114 INRA-UAPV *Environnement méditerranéen et modélisation des agro-hydrosystèmes* dont les activités de recherche cadrent parfaitement avec la formation proposée. Les chercheurs et enseignants-chercheurs de l'UMR assurent 75 % des enseignements. Le premier semestre du M2 est commun avec l'Université de la Réunion ; il se déroule à Avignon.

- Appréciation :

Les contenus pédagogiques sont en cohérence avec les objectifs visés. Les aspects professionnalisants sont argumentés clairement et sont en cohérence avec la formation proposée. Les partenariats avec le monde économique sont pertinents et les débouchés professionnels bien identifiés. L'organisation des stages (8 semaines en M1, 24 semaines en M2) est classique et adaptée. Un conseil de perfectionnement associe enseignants-chercheurs et des professionnels de la région. Il aurait été souhaitable d'apporter des informations précises sur les flux d'étudiants en fonction des parcours, car on peut se poser la question de la pertinence de l'existence de trois parcours potentiels (avec une incertitude : deux seulement sont listés dans certains documents) pour un total de 25 étudiants, et sur le nombre d'inscrits à certaines UE au choix (en M2, les étudiants doivent choisir 7 UE parmi 14 proposées). Outre le partenariat avec l'Université de la Réunion, cette spécialité s'ouvre vers d'autres pays par l'intermédiaire d'échanges ERASMUS (2 étudiants), par des partenariats avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (29 étudiants) ou l'Algérie (10 étudiants). L'insertion professionnelle des diplômés semble quantitativement élevée, mais il est regrettable que les emplois occupés par les diplômés ne soient pas détaillés.

- Points forts :

- L'adossement à une UMR dont la thématique est en adéquation avec le contenu du master, ce qui garantit la pertinence des enseignements et l'ouverture vers la recherche.
- Un domaine de formation dont les débouchés sont potentiellement croissants pour la décennie à venir.
- Une très bonne ouverture internationale, notamment le partenariat avec l'Agence internationale de l'énergie atomique.

- Points faibles :

- Trop de choix d'UE en S1 de M2 (7 UE au choix sur 14 possibles).
- L'absence de TP dans la totalité des modules.
- Un faible taux de poursuite en doctorat (10 %).
- Un nombre de crédits ECTS qui n'est pas fonction des volumes horaires de modules.
- Un manque de précision sur les modalités de contrôle des connaissances.



Recommandations pour l'établissement

Il serait judicieux de rendre les parcours plus lisibles : deux parcours sont cités dans la partie du dossier qui concerne la mention, alors que trois apparaissent au niveau de la spécialité, avec des intitulés différents. Au vu des effectifs actuels, proposer trois parcours peut sembler trop ambitieux et risque d'aboutir à une spécialité peu homogène. Il faudrait travailler l'architecture de M2 et de ses parcours pour limiter le nombre d'UE, et également revoir la distribution des CM/TD/TP dans les modules, car l'absence de TP pour une formation professionnalisante est discutable. Il serait souhaitable de présenter de manière plus détaillée l'organisation de l'équipe pédagogique et de son fonctionnement. Enfin, les statistiques sur l'insertion professionnelle (qui d'ailleurs sont les mêmes que celles présentées par la mention dans son ensemble) mériteraient de comporter des détails sur les postes occupés.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)					
	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1			16	12	19
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2			22	22	18
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)			81,00%	92,00%	95,00%
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant			19,00%	8,00%	
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant				55,00%	
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)			13,00%	0,00%	0,00%
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)				91,00%	
Taux de poursuite en doctorat			9,00%	10,00%	
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique			0,53	0,50	0,51
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	500		240		
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	0,12		0,11		
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	11		16		
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs	305		142		
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs	195		98		



Produits de consommation alimentaire

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, Aix-Marseille Université

Etablissement(s) co-habilitation(s) :

Aix-Marseille Université

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

L'objectif de la spécialité *Produits de consommation alimentaire* est de former des cadres pour l'industrie agroalimentaire, capables d'assurer par exemple la mise en place d'une unité de production, ou d'une certification dans le domaine de l'agroalimentaire, et ce, aussi bien en industrie qu'en recherche appliquée. La première année (M1) peut être suivie indifféremment soit à l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (UAPV), soit à Aix-Marseille Université (AMU). En M2, la spécialité se décline en trois parcours (dont un qui fait l'objet d'une demande d'autorisation d'ouverture) :

- *Ingénierie de la production agroalimentaire* (IPA), proposé à l'UAPV ;
- *Management et qualité en agroalimentaire* (MQA), proposé à AMU ;
- *Droit dans le domaine agroalimentaire* dont la création est envisagée à l'UAPV.

L'offre de formation permet d'apporter les compétences techniques correspondantes aux différents parcours.

- Appréciation :

L'objectif de formation est clairement décliné dans les deux parcours actuellement proposés : IPA et MQA. Les partenariats avec le monde économique sont pertinents et les débouchés professionnels bien identifiés. La qualité de la formation peut s'apprécier à travers le taux d'insertion des diplômés tel que décrit dans le dossier (même si ce taux est identique à celui donné pour la spécialité HSE). La politique des stages est originale avec l'obligation d'effectuer un stage à l'étranger au cours de l'une des deux années de master.

En M1, la formation est mise en œuvre avec le même contenu pédagogique sur deux sites (UAPV et AMU). Il n'est cependant pas précisé dans le dossier comment se coordonnent les deux équipes pédagogiques, quelle est la politique suivie en matière de contrôle des connaissances ni comment l'harmonisation entre les jurys des deux établissements est réalisée. En M2, les parcours IPA et MQA sont proposés respectivement à l'UAPV et à l'AMU. Ces deux parcours n'ont apparemment pas d'interactions, ce qui pose réellement la question de l'unicité du diplôme délivré, indépendamment de la qualité des formations. Le projet d'un troisième parcours en « droit et agroalimentaire » (UAPV) est pertinent en termes de formation à double compétence, mais il contribue à augmenter encore la complexité et le manque de lisibilité de la spécialité *Produits de consommation alimentaire*, déjà partagée en deux entités indépendantes.

L'évaluation est rendue complexe par un dossier souvent imprécis (effectifs des parcours, nature des postes occupés par les diplômés, indicateurs incomplets).

- Points forts :

- Un bon adossement à l'environnement socio-économique régional (*Centre régional d'innovation et de transfert de technologies*, entreprises).
- La co-habilitation avec Aix-Marseille Université.
- Un effort pour les langues en M1 et M2 avec un module dispensé en anglais.
- Un stage à l'étranger obligatoire.



- Points faibles :
 - Une spécialité composée de parcours presque indépendants, sans qu'apparaisse de coordination entre les équipes pédagogiques.
 - Des enseignements majoritairement assurés par des professionnels (264 h sur 300 h), ce qui nécessiterait que soient explicités clairement leur rôle dans le contrôle de connaissances et la nature et l'organisation de leurs interactions avec l'équipe pédagogique.
 - Des effectifs en M2 qui restent fragiles.
 - Un manque d'harmonisation des crédits ECTS et des volumes horaires (AGR515 : 6 ECTS/30h, et AGR511 : 3 ECTS/60h).

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait définir clairement le fonctionnement de la spécialité en précisant les niveaux d'interaction entre les parcours au niveau du comité de pilotage de la spécialité. Les modalités de contrôle des connaissances devraient être précisées d'autant plus que les examens de M1 ont lieu sur deux sites différents. Le suivi du taux d'insertion devrait être davantage renseigné (nature des emplois, employeurs).

Il serait souhaitable de préciser les partenariats mis en œuvre à l'international évoqués dans l'autoévaluation.

Une harmonisation des crédits européens (ECTS) devrait être envisagée.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

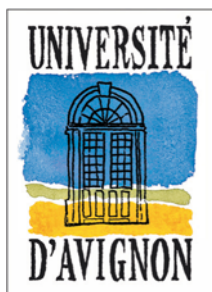
TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1			13	24	20
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2				20	21
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)			92,00%	88,00%	90,00%
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant			8,00%	21,00%	
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant				45,00%	
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)			0,00%	0,00%	0,00%
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)				85,00%	
Taux de poursuite en doctorat				6,00%	
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique					
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	600		300		



Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	30%	80%
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	10	3
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs	420	36
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs	180	264



Observations de l'établissement



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

>>> Présidence

Observations sur le rapport d'évaluation des MASTERS de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse par l'AERES

MASTER AGROSCIENCES

1. REMARQUES GÉNÉRALES ET COMMUNES À L'OFFRE DE FORMATION DE L'UNIVERSITÉ

- Les quelques discordances qui ont pu être observées entre les dossiers d'auto-évaluation et ceux préparés en vue de l'habilitation résultent du basculement *inattendu*, en octobre 2010, de notre établissement de la vague B à la vague C par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les auto-évaluations ont été faites dans le cadre du calendrier de la vague B, et la lourdeur de la procédure ne permettait pas une actualisation en 2011 ; les dossiers d'habilitation quant à eux ont pu tenir compte des données plus récentes. Par ailleurs, les deux dossiers ayant été transmis, l'ensemble des informations étaient de toutes les façons transmises.
- **Outils de pilotage général des formations.** – L'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse a adopté depuis l'année 2010-2011 un ensemble de mesures visant à renforcer et rendre plus efficace le pilotage des formations tant au niveau central de l'établissement qu'au sein des composantes. Ainsi :
 - Les composantes ont été réorganisées autour des domaines de formation (4 UFR désormais au lieu de 5) et surtout, leur structure a été homogénéisée par l'adoption de Statuts-type. Sur le plan des formations, cela s'est traduit par l'institution de fonctions-clé dans chacune des UFR : directeur des études (ayant rang de vice-doyen), référent Insertion professionnelle et formation continue, correspondant(s) relations internationales.
 - Dans le cadre du processus d'application du référentiel des tâches des enseignants-chercheurs, un répertoire précis identifie et clarifie les responsabilités pédagogiques (CEVU, mars 2010) ; il concerne aussi bien les responsabilités spécifiques aux formations que celles ayant une portée transversale.
 - Un groupe de travail transversal à l'établissement a été constitué dans le domaine de l'insertion professionnelle et de la formation permanente. Composé des 4 référents IP/FP des UFR, ainsi que de représentants du SCUIOIP et de la FC, il est chargé de prospecter et de réfléchir au développement des stratégies permettant de diversifier les voies de qualification (validation des acquis, alternance...).

- Un outil d'évaluation des formations par les étudiants a été mis en place à la fin de l'année 2010-2011. Elaboré par des représentants de formations-pilote volontaires, en collaboration avec la Mission T.I.C.E. de l'Université, il a fonctionné pour la première fois en juin 2011, tant au niveau des semestres que de chaque Unité d'enseignement. Son utilisation devrait s'étendre rapidement, car son mode d'élaboration a tiré les leçons de l'échec du dispositif initié deux ans plus tôt par le CEVU.
- **Suivi de l'insertion professionnelle** – suivi des étudiants non diplômés
 - Des enquêtes sont faites systématiquement chaque année par le SCUIOIP. Elles mesurent le devenir des étudiants 30 mois après leur sortie du diplôme. L'exploitation des résultats des enquêtes permettent ensuite de communiquer aux formations outre les chiffres de l'insertion professionnelle de leurs diplômés, des informations importantes pour le pilotage de la formation : un répertoire et une caractérisation des emplois occupés, ainsi que des remarques rédigées en mode libre par les enquêtés.
- **Label TICE** – Une filière labellisée TICE est une filière s'appuyant largement sur les TICE sur le modèle du « *présentiel amélioré* » en amont et en aval par la mise à disposition des étudiants de documents et d'activités pédagogiques sur la plate-forme e-UAPV. Pour être labellisée TICE, une filière doit proposer pour plus de 60%2 de ses UE, un espace numérique actif sur la plate-forme *e-uapv*. Un espace de cours sera considéré comme actif s'il propose aux étudiants :
 - les supports de cours étudiants et les supports de présentation utilisés durant le cours en présentiel,
 - un accompagnement dans leur travail personnel à travers **quelques unes des activités suivantes** :
 - des TP/TD corrigés permettant aux étudiants de s'exercer,
 - des ressources permettant de se positionner à travers des référentiels de compétences et objectifs d'apprentissage, des auto-évaluations en ligne leur permettant d'identifier leurs points forts et leurs points faibles,
 - des forums animés à des fins pédagogiques (permettant par exemple d'approfondir un point particulier de cours chaque mois, de créer des groupes de réflexion sur des sujets de débat...)
 - des wiki ou autres outils de travail collaboratif (ateliers...),
 - des cours en podcast, particulièrement appréciés des étudiants étrangers et étudiants salariés, mais permettant aussi à l'ensemble des étudiants d'être plus concentrés sur le contenu des cours que sur leur prise de notes
 - des ressources pour aller plus loin, une bibliographie, une webographie,
 - des simulations illustrant les principes du cours.

La labellisation TICE est attribuée par semestre, par le comité TICE de l'établissement, composé du Vice-Président du CEVU, d'un enseignant-chercheur par domaine de formation, d'un étudiant élu au CEVU, et de deux représentants de la Mission TICE de l'Université. A ce jour, près d'un tiers des formations de l'Université ont fait acte de candidature, et environ une moitié des candidatures ont obtenu le label.
- **Collège des Masters**. En cours de création, il réunira les responsables des différentes mentions et spécialités, et leur permettra de réfléchir à l'attractivité des leurs formations, et d'échanger autour de bonnes pratiques (innovation pédagogique, suivi des anciens, etc.)

Observations générales et communes aux Masters du domaine STS

- L'UFR dispose désormais depuis 2011 d'un Vice-Doyen en charge de l'Insertion Professionnelle. Une commission a travaillé en étroite collaboration avec le SCUIOIP tout au long de l'année 2010/2011, et un schéma directeur a été élaboré, tenant compte de l'expérience spécifique de certaines formations ; les résultats de ce travail sont attendus à compter de l'année 2012/2013.
- Les trois autres Masters du Domaines (Chimie, Mathématique, et Sciences du Mouvement humain) sont cohabilités avec l'Université d'Aix-Marseille, et ont déjà fait l'objet d'une évaluation dans le cadre de la Vague B de contractualisation (en 2011).

2. MASTER AGROSCIENCES

2.1. Observations relatives à la mention

Le Master Agrosiences a un ancrage territorial très fort d'une part avec le monde de la recherche INRA PACA (29 unités UMR et UMT) basée pour une grande partie en Avignon, et d'autre part, avec le monde socioprofessionnel à travers le pôle de compétitivité PEIFL qui regroupe plus de 250 entreprises dans le domaine des agrosiences, et à travers lui aussi le CRITT Agroalimentaire PACA, l'IFRIAA et le CTCPA d'Avignon. L'UAPV essaye de collaborer au développement territorial en mettant en place ce master Agrosiences (en collaboration étroite avec l'Université de Provence Marseille) en couvrant la plupart des spécialités demandées par les milieux socio professionnels. Nos étudiants trouvent très facilement des stages (12 mois de stages minimum en intégrant M1 et M2) et pour plus de 70% trouvent un premier emploi dans l'entreprise du stage.

Articulation au sein de la mention. C'est à l'intérieur des spécialités que l'étudiant pourra trouver plusieurs parcours qui lui sont offerts. Par exemple, un étudiant à Avignon, souhaitant faire de la qualité, fera son M2 à Marseille sans aucune sélection préalable.

« *La poursuite en doctorat* ». Elle est fonction de l'offre et de la demande. Le nombre de bourses de l'UAPV et de l'INRA PACA est d'environ 15 bourses par an en Agrosiences (MESR, Bourse Région PACA, CIFRE). Ce qui représente la part des étudiants qui veulent continuer en thèse de doctorat. L'Ecole Doctorale « Sciences et Agrosiences » de l'Université d'Avignon exige une bourse pour une poursuite des études, aucune dérogation n'étant possible, même pour les étudiants étrangers.

Taux d'insertion des diplômés. La formation a un très bon taux d'insertion, suivant le résultat des enquêtes menées par le SCUIOIP de l'Université. Par exemple, lors des soutenances de stage de la spécialité PCA en septembre 2011, 80% des étudiants ont trouvé un emploi dans la même entreprise. Le choix d'effectuer un long stage de février à septembre, de remplacer des chefs de production pendant le mois d'août, combiné au fait que les entreprises en industries agroalimentaires ont leur chiffre d'affaire à Noël, fait qu'ils donnent facilement leurs chances à nos étudiants par des CDD de 6 à 12 mois et des CDI.

Le Master Agrosiences est un Master indifférencié (Recherche et Pro) sur deux ans. Si l'étudiant a été orienté vers le master agrosiences, il effectue les 4 semestres. Le nombre de places est limité à un maximum de 100 étudiants en M1 avec des promos de sortie de 90 à 100 étudiants.

L'organisation du Master. Le Master possède ses propres locaux bien identifiés sur le site Agroparc près de l'INRA et du pôle PEIFL, CRITT, IFRIAA, CTCPA et des entreprises en Agrosiences. Il est structuré en une direction avec un comité de perfectionnement pour la mention puis une équipe d'animation par spécialité avec cellule de stage, cellule de taxe d'apprentissage, cellule pour l'organisation des journées des anciens étudiants et du JobDating.

2.2. SPECIALITE GESTION DE LA QUALITE DES PRODUCTIONS VEGETALES

Indicateurs pas suffisamment renseignés et en particulier ceux concernant l'insertion professionnelle. La mention et les spécialités ayant été profondément restructurées lors du dernier contrat, les informations disponibles avant l'année 2008-2009 ne peuvent rendre compte de la réalité des nouvelles spécialités, malgré des recoupements thématiques.

Il faut toutefois noter qu'un réseau d'anciens étudiants a été constitué au cours du contrat en cours. Son fonctionnement repose sur l'existence d'un site internet partagé et d'une rencontre annuelle d'échanges. Ces informations figurent, au moins en partie, dans le dossier.

Imprécision sur le contenu des enseignements. En raison du volume limité des dossiers, il ne pouvait être inséré, pour toutes les spécialités, le syllabus des enseignements.

Pas de TP dans le parcours Phytoprotection. Les 25h indiquées dans le dossier (UE phytoprotection) comme étant des TD sont bel et bien des TP, réalisées en grande partie par les chercheurs INRA de l'unité de Pathologie Végétale.

Faiblesse du taux de poursuite en doctorat. Ceci devrait plutôt être considéré comme un aspect positif. Les étudiants se positionnent bien sur le marché du travail et ne poursuivent pas leurs études. Pour être un peu plus attractif vis à vis des étudiants qui souhaitent effectuer un doctorat, nous avons un parcours spécifique « *Biologie et environnement* » qui est essentiellement à vocation recherche.

Les modalités de contrôle. Les connaissances font l'objet d'un contrôle continu.

2.3. SPECIALITE HYDROGEOLOGIE, SOLS ET ENVIRONNEMENT

Trop de choix d'UE (7 UE au choix et 14 proposées). Cette critique fait référence à notre ancien fonctionnement qui donnait aux étudiants un choix complet d'UE sur une liste de 14 UE. Nous avons expliqué dans le dossier en quoi ce fonctionnement "à la carte" n'était pas satisfaisant. Des modifications profondes dans l'organisation du Master 2 ont justement été proposées pour résoudre ce problème d'options. Dans la nouvelle configuration, la partie optionnelle vient en appui d'un tronc commun. Désormais, 6 options seront à choisir parmi 10 proposées.

Absence de TP. Cette critique vient du fait que les travaux d'application ont été maladroitement définis en TD sur la maquette. En réalité, 10 % des enseignements du M1 sont sous forme de TP (laboratoire + terrain) et la proportion est de 15 % en M2.

Discordance entre volumes horaires et nombre d'ECTS. Dans la maquette HSE M1 et M2, les UE à 20 h comptent pour 2 ECTS et les UE à 30 h comptent pour 3 ECTS. Au semestre 2 du M1, une erreur s'est glissée dans le dossier : l'UE « Eaux de surface usage et risque » est de 40 h, et 4 ECTS, et l'UE Stage passe de 9 à 8 ECTS. En M2, il a été attribué 1 ou 2 ECTS aux UE de 15 h en fonction de leur importance pédagogique, jugée par l'équipe pédagogique (enseignement de la discipline ou connexes à la discipline).

Les parcours. En réalité, la spécialité HSE ne constitue qu'un seul parcours (parcours PRO et RECH indifférenciés). La nouvelle structuration du master 2 fait en fait référence à 2 "orientations" possibles que peuvent prendre les étudiants dans leurs choix d'options. Ces orientations ne seront pas obligatoires mais seront proposées aux étudiants pour les aider dans leurs choix. Les étudiants auront par ailleurs un enseignement de socle commun, base de la discipline.

Peu de détails sur les postes occupés par les diplômés. Les résultats de l'enquête sur les étudiants sortis en 2007 et en 2008 (26 réponses) indiquent que 80% des nos diplômés travaillent dans le privé (plutôt pme), 80% ont un emploi d'ingénieur-cadre ou catégorie A et 80 % ont un CDI.

L'équipe pédagogique et son organisation. L'équipe pédagogique est constituée à environ 60% d'enseignants de l'Université et à 15% de chercheurs associés à notre UMR. La proportion restante correspond aux intervenants professionnels extérieurs (bureau d'étude, services techniques de l'Etat, chercheurs d'autres organismes, ...). L'équipe comprend un responsable de la spécialité avec un coordonateur pour chaque année de la formation. Il existe également un responsable des stages et de l'insertion professionnelle qui s'occupe de cette question sur les 2 années.

2.4. SPECIALITE PRODUITS DE CONSOMMATION ALIMENTAIRE

Cohérence entre les parcours. Concernant le nouveau Parcours « Droit dans le domaine Agroalimentaire », c'est une demande venant des pôles de compétitivités qui travaillent dans les trois régions (PACA, Languedoc Roussillon et Rhône-Alpes) aussi bien pour les entreprises avec les nouvelles législations que pour la grande distribution. Cette formation a été créée entre les deux UFR STS et DEG de l'Université, en relation avec les Pôles de compétitivité. Cette formation sera ouverte pour les étudiants en formation initiale mais surtout pour de la formation continue. Il faut noter qu'il n'y a pas de formations similaires.

Coordination entre les équipes pédagogiques. L'équipe d'animation de la spécialité PCA avec cellule de stage, cellule de taxe d'apprentissage, cellule pour l'organisation des journées des anciens étudiants et du JobDating, est constituée aussi bien de membres de l'Université d'Avignon que de l'Université d'Aix-Marseille. Plusieurs modules sont assurés par les mêmes intervenants dans les locaux des deux établissements.

Le nombre d'intervenants professionnels. Nous sommes étonnés que le taux d'intervenants professionnels (80%) en M2 puisse être noté pour un point faible. C'était un point FORT souligné lors de la dernière évaluation (2008) et par les entreprises qui recrutent nos étudiants. Les responsables de la spécialité veillent à la qualité des intervenants avec un questionnaire aux étudiants chaque année, et des accords de partenariats signés entre l'Université et les organismes professionnels (CTCPA, CRITT, PEIFL), dont les formateurs doivent avoir au minimum un diplôme d'ingénieur avec plus de 10 ans d'expérience en milieu professionnel dans la spécialité enseignée.

La faiblesse des effectifs. Les effectifs de M2 ont toujours été stables autour de 40 (20 sur chaque site, Avignon et Marseille) par an, ce qui reflète la capacité d'encadrement. On pourrait augmenter de 25% au maximum. La fluctuation vient de la sélection des étudiants. Pour 20 places en M1, on reçoit environ 200 dossiers. Par ailleurs, au plan international, 25% des étudiants viennent à travers Campus-France. Cette voie est en cours de renforcement avec l'établissement de conventions avec des universités du pourtour de la méditerranée.

Le Président de l'Université d'Avignon
et des Pays de Vaucluse,



Emmanuel ETHIS